



CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2014

Le 15 septembre 2014 à 20 heures, le conseil municipal s'est réuni en mairie sous la présidence de Murielle LE REST, maire, suite aux convocations individuelles adressées à chaque membre.

Présents : Murielle LE REST, Jean-Yves LE COZ, Jacques SALAÛN, Arlette JAHKE, Loïc TANDE, Donald GELOT, Christelle FLATRES, Christelle SAMSON, Mickaël GOURIER, Ronan CORBIHAN

Absents excusés : Corinne COLLET (arrivée en cours de séance), Marie-Louise RIVALAIN, Eliette DUFLEIT qui ont donné procuration respectivement à Jean-Yves LE COZ, Murielle LE REST, Ronan CORBIHAN, et Christophe PIOLIN, Stéphane ORIERE

Secrétaire de séance : Christelle FLATRES

La séance déclarée ouverte par le maire et le compte-rendu de la dernière séance étant approuvé, les membres présents ont signé le registre des délibérations.

Murielle LE REST fait part au conseil municipal de la démission de Louis ROUSSEAU à compter de ce jour. Ariane ANTOINE ayant refusé d'exercer les fonctions de conseillère municipale, Stéphane ORIERE est donc conseiller municipal.

Extension du réseau d'eau route du Pont Neuf

Jean-Yves LE COZ explique à l'assemblée que quelques habitations de la route du Pont Neuf ne sont pas alimentées par le réseau public d'eau potable. Sur ce même secteur, des travaux sur le réseau électrique vont être réalisés par Réseaux Sud Bretagne pour le compte du SDEF et il est donc judicieux d'effectuer les travaux d'extension du réseau d'eau en même temps. En effet, les tranchées seront faites sur deux parties sur trois du projet et le coût sera donc moins important.

Le projet d'extension du réseau d'eau, suivant les devis de l'entreprise Réseaux Sud Bretagne, se chiffre à 7941.02 € TTC de la Croix Rouge à la 1^{ère} habitation de la Route du Pont Neuf soit 325 ml, et à 2877.10 € TTC du Pont Neuf au chemin de Kerléon soit 155 ml. Entre ces deux parties, la création complète, soit 360 ml, est estimée à 16 496.91 € TTC.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal

- approuve le projet d'extension du réseau d'eau route du Pont Neuf tel que présenté
- décide d'effectuer les travaux d'extension du réseau d'eau suivant la proposition de l'entreprise Réseaux Sud Bretagne pour les deux parties sans création de tranchées, d'un montant de 7 941.02 € TTC et 2 877.10 € TTC
- décide de programmer les travaux d'extension du réseau d'eau avec création de tranchées, soit 360 ml
- sollicite une subvention pour la partie de création complète, d'un montant estimé à 16 496.91 € TTC, auprès du Conseil Général du Finistère et de l'Agence de l'Eau.

Arrivée de Corinne COLLET

Réfection du réseau d'eau à Pen Parcou

Jean-Yves LE COZ présente le projet de réfection d'une partie du réseau d'eau à Pen Parcou consistant à remplacer le réseau actuellement dans une partie privée par une canalisation dans le domaine public.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide de réaliser les travaux sur le réseau d'eau à Pen Parcou tel que présenté, suivant le devis de l'entreprise Réseaux Sud Bretagne d'un montant de 1 113.72 € TTC.

Achat de matériel de traçage pour le terrain de sports

Le matériel de traçage du terrain de sports étant devenu vétuste, Jean-Yves LE COZ présente un devis de la société La Celtique d'un montant de 1500 € TTC pour une machine de traçage airless avec 16 l de peinture.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité l'acquisition du matériel proposé au prix de 1500 € TTC à la société La Celtique.

Questions diverses

- Jacques SALAÛN rappelle que les activités pendant les temps d'activités périscolaires ont démarré le 8 septembre 2014 et souhaite une bonne adhésion de toutes les parties pour que tout se passe pour le mieux.

Il signale à l'assemblée qu'il n'y aura pas classe l'après-midi du 9 octobre.

D'autre part, il fait part au conseil municipal qu'une étude sur la qualité de l'air doit être réalisée à l'école, pour 2015 en maternelle et pour 2018 en primaire. Murielle LE REST précise que des organismes seront contactés afin de réaliser le diagnostic.

Jacques SALAÛN informe également l'assemblée de sa participation à une réunion de la commission communautaire enfance-jeunesse, pendant laquelle il a évoqué le problème de transport et le manque de solidarité communautaire.

- Ronan CORBIHAN demande que, suite à la démission de Louis ROUSSEAU, les commissions communales soient modifiées.

La séance est close à 20 heures 30.